

# La Lettre du Maire

Novembre - Décembre 2015 - n° 2  
www.mallemortdeprovence.com



**ÉDITO**

## Schéma directeur des eaux pluviales : PREMIÈRES AVANCÉES

Chères Mallemortaises, Chers Mallemortais,

Notre souci premier est aujourd'hui de régler le problème des inondations récurrentes dans notre village, c'est à dire les évacuations des eaux pluviales, mais aussi des eaux usées. Vous avez été très nombreux à assister à la réunion du 12 octobre dernier, et je vous en remercie. Votre présence, vos retours via le questionnaire distribué à cette occasion vont nous permettre d'adapter les solutions au plus près de vos attentes.

En attendant la prochaine réunion publique prévue courant mars 2016 (vous serez bien entendu avertis en temps et en heure), voici un résumé de la réunion prenant en compte vos questions, et le plan d'intervention prévu sur 2015/2016.

Le marché pour le schéma directeur d'assainissement pluvial a été notifié à un bureau d'études spécialisé en hydraulique urbaine le 30 juin 2015.

Le délai contractuel du marché est de 10 mois, et pourra être adapté en fonction de la réalisation de

relevés topographiques nécessaires à la modélisation des réseaux.

L'étude est prévue en **5 phases** :

- Collecte des données + enquête
- Études du ruissellement et du risque pluvial
- Diagnostic du réseau pluvial
- Études technico-économique des solutions
- Établissement du schéma directeur d'assainissement pluvial

La fin de l'étude est planifiée pour le deuxième trimestre 2016.

D'ores et déjà, la commune a engagé le nettoyage de tous les regards du centre ancien, ainsi que le curage du canal des Alpes.

Je sais pouvoir compter sur votre patience et compréhension et vous en remercie chaleureusement.

Hélène GENTE-CEAGLIO  
Maire de Mallemort

Conseillère Départementale des Bouches-du-Rhône  
Vice-présidente d'Agglopoles Provence

## RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2015 UNE PARTICIPATION CITOYENNE

À l'initiative de la mairie, une réunion publique sur le sujet a rassemblé environ 200 personnes le lundi 12 octobre en salle Dany.

1) **Agglopoles Provence**, en charge de la gestion des eaux usées, a exposé la problématique d'interconnexion entre le réseau pluvial et le réseau d'assainissement. Agglopoles Provence est responsable de la gestion et de l'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées.

L'interconnexion pluvial - eaux usées pose un problème spécifique à Mallemort : le volume annuel traité par la station d'épuration a plusieurs origines :

**Eaux usées 45 % - Pluvial 38 % - Eau de nappe 17 %**

De fait, avec l'apport parasite d'eaux pluviales, le débit dans le réseau peut être multiplié par plus de 20 lors des épisodes pluvieux. L'efficacité et le rendement de la station d'épuration sont alors, bien évidemment, fragilisés par cet apport. Mais plus encore, un réseau unitaire (eaux usées et pluviales) est très rapidement saturé avec des débordements sur la voirie publique et potentiellement chez les particuliers.

Il faut donc que les réseaux eaux usées et eaux pluviales soient parfaitement découplés afin d'éviter ce type de problème quand il pleut. Or sur Mallemort, le réseau d'eaux usées reçoit encore de nombreuses eaux parasites.

Afin de relever les anomalies, des « tests à la fumée » sont également en cours pour détecter les installations non conformes.

Un courrier officiel de demande de mise en conformité sera envoyé aux propriétaires concernés.

Pour l'instant 1/6 du village a été contrôlé et seules 25 installations privées non conformes ont été détectées.



La lettre du Maire - novembre/décembre 2015  
Date de dépôt légal : 20/11/2015  
Directeur de publication : Hélène Gente  
Rédaction : Mairie de Mallemort  
Conception et réalisation : service  
Comculture, Mallemort.  
Impression : Imprimerie Masson  
Distribution : 3 200 exemplaires  
Tirage : 3 200 exemplaires

De plus, le pluvial de certaines voiries communales est parfois connecté au réseau d'assainissement sur quelques points du village. Ceci représente des surfaces de collectes assez importantes et des travaux sont programmés par Agglopoie. À titre d'exemple, un chantier est en cours Rue BURLLES pour déconnecter du réseau eaux usées, les eaux pluviales de ce quartier.



2) Puis **MM MARTIN Michel** (1<sup>er</sup> adjoint) et **BRUCHET Eric** (adjoint à l'urbanisme) ont rappelé la démarche engagée sur le plan technique et administratif, (points évoqués ci-dessus). Il est notamment précisé que tous les travaux de voirie programmés sur la commune au cours des prochaines années seront l'occasion de supprimer les mauvaises connexions. De plus, la gestion des eaux pluviales n'a pas de lien direct avec les inondations possibles liées à la Durance.

3) Enfin, **M. DEBAR** du bureau d'études CEREG-Ingénierie a présenté la démarche en cours concernant le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales.

### Le contexte général

L'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols augmentent les surfaces de recueil et les volumes à évacuer. Un réseau d'évacuation des eaux pluviales, suffisant il y a 30 ans peut ne plus l'être aujourd'hui. Un réseau pluvial doit être capable d'absorber les phénomènes qui se produisent tous les 10 à 15 ans en moyenne. Au-delà, pour les phénomènes exceptionnels (pluie centennale par exemple), l'étude doit permettre d'identifier les conséquences et les zones potentiellement inondables.

Ce zonage sera intégré au PLU et le projet de PLU intégrera les données de l'étude pluviale.

### Une carte du réseau pluvial bâti autour de 2 branches

1 le ruisseau du Moulin, ruisseau aujourd'hui souterrain dans le village où pluvial et irrigation sont confondus : en cas de pluie, l'alimentation est coupée en amont et le ruisseau sert alors à l'évacuation des eaux pluviales.

2 L'émissaire principal de collecte des eaux pluviales au sud et à l'ouest du village.

Ces réseaux débouchent dans le canal des Alpines qui évacue l'eau vers la Durance.

Curage canal des Alpines  
avant après



### Les investigations de terrains

En termes d'investigations de terrain, 150 regards ont été examinés par échantillonnage (environ un sur trois) : 35 d'entre eux (soit 25 %) étaient bouchés par divers objets et débris.

L'engorgement de la partie basse du réseau provoque des inondations en plusieurs zones de la commune. Au final le niveau de l'eau sur la commune est en partie déterminé par le niveau dans le canal des Alpines.

Le marché concernant le curage du canal des Alpines et donc l'amélioration de l'évacuation des eaux à l'aval, vient d'être passé. Les travaux ont déjà commencé.



### Quelques questions

• Y a-t-il un plan de maintenance périodique des installations ?

Réponse : **M. Debar a expliqué que le pluvial est traditionnellement le parent pauvre des compétences municipales. Ainsi, pour information, les subventions des agences de l'eau ces dernières années ont essentiellement été destinées à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, très peu au pluvial. Par cette étude, la commune met en place un plan de maintenance des installations.**

• Quelles vont être les conséquences des nouveaux lotissements en cours d'aménagement (Hameau de Lydie et Clos du Roure) pour les gens qui se situent en aval ?

Réponse : **chaque nouveau permis d'aménager impose qu'il y ait un bassin pluvial avec un débit de fuite calibré. Ce type de dispositif permet de décaler le pic de crue d'un épisode pluvieux et de soulager le réseau pluvial. La création d'un bassin de rétention de grande dimension avec système d'infiltration en sous-sol est ainsi observable au Hameau de Lydie.**

• En périphérie du village certains ruisseaux d'irrigation ou de drainage ne sont plus entretenus, quelles sont les conséquences ?

Réponse : **les ruisseaux d'irrigation seront pris en compte dans l'étude.**

• Suite à une question concernant le chemin de Salon :

Réponse : **la Mairie confirme que les travaux prévus au chemin de Salon prendront bien en compte l'ensemble des réseaux, y compris le pluvial. Les études ne sont pas encore finalisées, mais la reprise des réseaux sera effective à l'occasion des travaux.**

### Votre avis nous intéresse

Cette réunion a été l'occasion de nombreux échanges entre la collectivité, le bureau d'études et le public. Un questionnaire a été mis à la disposition des personnes présentes afin qu'elles puissent apporter un témoignage précis des dégâts subis, de manière à préciser la vulnérabilité des habitations.

Ce questionnaire est également téléchargeable sur [www.mallemortdeprovence.com](http://www.mallemortdeprovence.com) et disponible en mairie.

Les données recueillies seront exploitées par le bureau d'études. Une nouvelle réunion publique sera organisée pour présenter les résultats. La commune reste à la disposition des Mallemortais afin de leur faire part de l'avancée des études. Cette problématique sera également évoquée à l'occasion des prochaines réunions relatives au PLU.